



MAIRIE

1 Place de la mairie

12550 COUPIAC

05.65.99.77.38

mairie@coupiacsudaveyron.fr

PROCES VERBAL Séance du 23/10/2025

Présents : Jean-Claude SOUYRIS, Pascale BERGER, Jean-Claude CONDOMINES, Marcelle OSBORNE, Martine VERACHTERT, Ginette PEREZ-CADAS, Nicole BATAILLET-HEULLY et Marcel DALICHOUX, SAYSSET Elian, Delphine ONCINO.

Absent : Alain CAREL

Secrétaire de séance : Nicole BATAILLET-HEULLY

En début de séance, monsieur le Maire propose d'observer une minute de silence en mémoire de Mr Frédéric AUDOUARD, Mr Bernard SIRGUE, Mr Jean-Louis ROBERT, Mr Roland CONDOMINES et Mr Georget DAMERVAL, ainsi que toutes les familles touchées par un deuil ces derniers mois.

Il n'est pas fait d'observation au compte rendu du 8 juillet 2025, Approbation à l'unanimité

Monsieur le Maire :

- remercie tous les volontaires qui ont participé à l'organisation de l'inauguration du 18 juillet (camping du Masnaut, Traverse RD60 et Château).
- résume la réunion en présence de la communauté des communes, concernant la modification des points de collecte d'ordures ménagères, tout semble être « accepté » par les habitants.
- précise que la demande de financement, pour le panneau d'information, n'a pas été retenue par le fonds de concours de l'intercommunalité.

Délibération 1 : Transfert SIRDТ définitif de la compétence assainissement.

Ce transfert acte la compétence au SIRDТ ce qui entraînera des modifications de gestion.

NB : nous demanderons l'utilisation de l'eau de sortie de la station pour arroser les plantes en saison estivale en rédigeant une convention entre les 2 parties.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 2 : non-valeur budget assainissement.

Face à des impayés de 2020-2021-2022 la trésorerie propose pour un montant de 133.14 €, passage de l'écriture en pertes définitives (non-valeur).

Adoptée à l'unanimité

Délibération 3 : Rapport RPQS

Des contrôles réguliers sont réalisés avec un bilan annuel de la qualité de l'eau (station épuration) ; Le prix et la qualité de l'eau sont répertoriés dans ce rapport RPQS pour être et mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et l'assainissement pour en informer les usagers.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 4 : délibération reportée

Une DM concernant les amortissements pour le budget assainissement sera réalisée ultérieurement (le montant reste à confirmer par la CDL, un abondement d'environ 40,50€).

Délibération 5 : Un devis de 4 867,20 € a été établi pour le changement de 2 fenêtres de la mairie avec les volets.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- station d'épuration : entretien divers

- un roulement du tambour du dégrilleur a été changé. Les vidanges des moteurs sont réalisées
- un contrôle électrique doit être réalisé par l'entreprise VERITAS (environ 660€).
- la sonde à oxygène du bassin principal est hors service, prévoir sa réparation.

- Information ECOLE :

- 35 enfants à la rentrée
- le conseil d'école est prévu le 4 novembre
- réparation d'un volet électrique par l'entreprise VIDAL de Réquista
- Stéphanie R. part en congés du 15 décembre au 13 janvier, prévoir son remplacement (10 jours de cantine - attente de volontaires du 15 au 19 décembre 2025 puis du 5 au 15 janvier 2026)
- réunion avec Terres Rouges, Mr Le Maire a fait remonter les demandes des parents.

- Recensement 2026 : recrutement à prévoir d'une personne du 10 janvier au 20 février (environ)

- « France Service » permanences à la maison de santé :

- tous les 1^{er} mardi de chaque mois de 14h30 à 16h30 (sous RDV si possible)

- Adressage : quelques modifications sont à apporter, finalisation fin d'année 2025 et mise en place début 2026.

- Association Sport et Santé plus portée par André MEGUERDITCHIAN et Fabienne HOFFMEYER, de RAYROLLES prévoit une animation en 2026 : course pédestre sera organisée entre les deux villages de Coupiac et Plaisance le dimanche 9 août 2026 empruntant les chemins (mazern, camboussière, pignet, Plaisance) ; Mr Merguerditchian demande à la collectivité de Coupiac et Plaisance une aide financière de 500 € pour : achat de maillot et organisation – la mairie se prononcera lors du budget 2026.

- Maison de santé :

- problème de calcaire dans les robinetteries, filtre prévu à l'arrivée du réseau d'eau général.
- problème bouchon niveau climatisation du cabinet dentaire

- Voirie communale : un programme de travaux à été fixé suivant l'enveloppe budgétaire dédiée :

Les voies de la pailharié, longuevergne, monteillet, moussac, clamensac haut sont retenues et les travaux sont commandés à l'entreprise Guipal de St Affrique.

- Radar pédagogique : une subvention de 50 % est accordée par le département, installation prévue en fin d'année par l'entreprise SIGNOVIA.

- Bulletin municipal : attente du devis de Mme Portal Marie-Ange et demande du mot des associations.

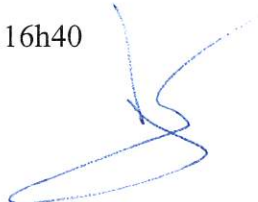
- Halte-garderie : la dérogation se termine en sept 2026 sous la compétence de la communauté des communes des idées pour la mise en conformité des locaux sont à l'étude.

- AFR : Rencontre avec la communauté de commune et les représentants des 4 mairies des 7 vallons, le jeudi 9 octobre. Le bureau de l'AFR a fait part d'un manque de trésorerie suite à l'augmentation des frais de fonctionnement (CDI directrice, diminution de CAF, etc...).

Le dépassement du budget AFR ne sera pas pris en charge par la comcom, afin de faire face à cette décision 2 des 4 maires présents ont proposé de participer pour un montant de 500 € chacun - la mairie de Coupiac se prononcera lors du budget 2026 au vu des justificatifs fournis.

Fin de la séance à 16h40

La secrétaire



Mr Le Maire

